



DOSSIER P12

2016 :

l'année des grands projets

RETOUR EN IMAGES

ACTUALITÉS

- Nouveauté** / Le service jeunesse et vie associative se met en place **P5**
- Culture** / Le musée Médard enrichit sa collection **P6**
- Santé** / Club cœur et santé : opération sensibilisation **P6**
- Animation** / La Boîte à malice fait le clown **P7**
- Tous responsables** / Déchets ménagers : veillez aux jours de collecte **P7**

DOSSIER

2016 : l'année des grands projets **P8-11**

EN ACTIONS

- Santé** / Extension du Pôle santé : où en est-on un an après ? **P12**
- Politique de la Ville** / Qu'est-ce que le projet de renouvellement urbain ? **P14**
- Logement** / Le Vivaldi : les locataires ont emménagé **P14**
- Portrait** / VidéoDéco : la belle aventure **P15**

VIE MUNICIPALE

- Informations** / Conseil municipal **P16**
- Tribunes** / politiques **P16**

TEMPS LIBRE

- Jeunesse** / Au programme des prochaines vacances ? **P17**
- Traditions** / Une nouvelle Temporada se profile **P18**
- Cinéma** / 32^{ème} édition de Traversées **P18**
- Agenda** **P19**



« Il n'y a aucune place dans notre ville pour ceux qui remettent en cause les principes de la République. »

L'année 2015 ne nous a pas épargnés : ni la France, ni Lunel.

Comment ne pas commencer par les attentats de janvier, d'août et de novembre. Par deux fois à mon appel, les Lunellois se sont rassemblés par centaines pour affirmer leur unité et leur solidarité face à ces attaques contre les valeurs de notre République, contre la Liberté. C'est la preuve d'une belle unité des Français : face à l'adversité, nous serons unis.

Comment ne pas évoquer les départs de soi-disant Lunellois pour le « Jihad » qui ont mis Lunel au centre de l'actualité. Ils ont attiré dans notre ville tous les médias de France, et même d'ailleurs. Au-delà de leur devoir d'informer qui est normal, beaucoup ont largement amplifié, déformé, caricaturé ces faits pour satisfaire leur course à l'audimat. Le résultat est que l'image de notre ville a été ternie de manière durable.

Je ressens vis-à-vis de tout ceci de la colère.

De la colère car c'est une terrible injustice de montrer du doigt Lunel. Il y a bien plus de départs, de violence, et de massacres par ailleurs.

De la colère car je pense à cette majorité de Lunellois qui ne demande rien à personne, qui travaille ou qui a travaillé dur pour que notre ville soit une ville dans laquelle il fait bon vivre. De la colère car l'image peu attractive que Lunel véhicule maintenant rend nos efforts encore plus difficiles pour lutter contre le fléau du chômage. De la colère enfin contre celles et ceux qui se sont engagés dans la voie de cette nouvelle barbarie que l'on appelle le Jihad. Coupables ou victimes, je leur en veux car cela nous a blessés, car cela nous a fait du mal profondément.

Mais la colère doit laisser place maintenant à la détermination. Je peux vous assurer que votre Maire ne lâchera rien que ce soit dans l'espace public ou dans les établissements publics. Je ne supporterai aucune atteinte aux principes fondamentaux républicains.

Quelles que soient leurs origines, tous les Lunellois méritent le respect de chacun. Mais par contre, il n'y a aucune place dans notre cité pour ceux qui remettent en cause ces principes. ■

Claude Arnaud
Maire de Lunel
Président de la CCPL



▲ Plus de 1 100 personnes à la halle Arnassan pour la cérémonie des vœux à la population.

ÉVÈNEMENT

Les vœux du Maire

Plus de 1 100 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux à la population qui s'est déroulée vendredi 15 janvier 2016 à la Halle Arnassan. Après la diffusion du clip vidéo « *Bien dans ma ville, bien à Lunel* » et le discours de M. le Maire, la soirée s'est clôturée de manière conviviale autour des producteurs du Muscat de Lunel et du verre de l'amitié. ■



▲ Les convives réunis autour du verre de l'amitié.



▲ Les Lunellois ont découvert le nouveau film.



Tournage ▲ Une équipe de tournage s'est rendue dans la cité pescalune pour réaliser un reportage pour France 3, dans le cadre de l'émission de Laurent Romejko « Météo à la carte ».



Messe des Rois

▲ L'Église Notre-Dame-du-Lac était pleine pour la Messe des Rois le 2/01.



L'îlot Kourtel
s'habille de sépia

◀ Les artistes de Yohiko'Art avaient pour mission d'habiller les palissades installées sur place Louis Rey.

▼ La place a un goût de nostalgie : d'anciennes cartes postales de Lunel ont été reproduites à la bombe.



NOUVEAUTÉ

Le service jeunesse & vie associative se met en place

Un nouveau service se met en place. Il sera central pour toutes les demandes concernant les enfants, les adolescents et la vie associative.

En 2016, la Ville de Lunel met l'accent sur la jeunesse en créant un service « jeunesse & vie associative ». Celui-ci sera situé dans ses propres locaux, avenue des Abrivados, pour une plus grande visibilité. Ici seront centralisées toutes les informations destinés aux enfants et aux adolescents de 3 à 25 ans, à leurs parents, ainsi qu'aux associations.

Un guichet unique

Les usagers pourront se renseigner aux points d'accueil prévus à cet effet. Au sein de ce service, seront également installés les éducateurs de l'École municipale des sports (EMS) et les coordinateurs, récemment recrutés par la Ville. Ils gèreront les inscriptions scolaires, périscolaires (garderies, clubs, cantine avec la présence d'Élior) et extra-scolaires (AML et à l'EMS). Toutes les



inscriptions concernant les enfants seront donc enregistrées ici.

Pour une plus grande efficacité, l'accueil de la vie associative fera aussi partie intégrante du service jeunesse.

Une nouvelle directrice, Chrystel Guéri, a pris ses fonctions en janvier afin que ce nouveau service soit pleinement opérationnel en avril 2016. ■

INFOS

04 67 87 84 12 (Service jeunesse & vie associative)



DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Eau & assainissement

Par délibération du 17 décembre 2015, le conseil municipal a décidé d'approuver le choix de la société Michel Ruas (787 chemin des Surveillants à Lunel) pour assurer, en tant que délégataire, la gestion des services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif et non collectif.

Il a par la même occasion approuvé les conventions de délégation de service public respectives et leurs annexes, sous forme de deux affermages, pour une durée de dix ans.

Le Conseil municipal a également adopté les deux règlements de service correspondants (eau potable et assainissement) et accepté l'application d'une redevance d'occupation du domaine public s'élevant à 3 503 € / an pour l'eau potable et à 15 462 € / an pour l'assainissement, à la charge du délégataire. ■



SOLIDARITÉ

Coup de pouce pour le Népal

En 2015, le Népal était victime d'un terrible séisme. Suite à cette catastrophe, le conseil municipal a décidé d'apporter une aide financière de 1 500 € via l'association *Sur le chemin de l'école* qui œuvre dans le village de Thulopatal. Aujourd'hui, l'association dresse l'état des lieux. Grâce aux dons, elle a pu acheminer 90 kg de vêtements et 250 couettes afin que les villageois vivant à 2 000 mètres d'altitude puissent affronter l'hiver. Il



reste encore beaucoup à faire à Thulopatal, dont la reconstruction de l'école qui a été dévastée et qui fait l'objet de devis, mais les sourires reviennent illuminer les visages. ■

EN BREF

Subventions associations

Les dossiers de demande de subvention pour les associations sont disponibles. Vous pouvez les récupérer en mairie ou le télécharger directement sur le site de la Ville de Lunel, rubrique « Services et démarches en ligne ». Attention, les dates limites de dépôt des dossiers varient suivant les services. Pour toute question, renseignez-vous directement auprès de votre service référent. ■

Opération brioches

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Lunel participe à l'« opération brioches ». En 2016, la municipalité projette d'acheter 120 brioches à l'Association des paralysés de France (APF) qui seront ensuite redistribuées dans les écoles primaires et au foyer municipal des retraités. Une bonne action qui représente un don de 600 € à l'APF. ■

Passage à la TNT HD

Le passage à la Télévision numérique terrestre Haute définition (TNT HD) est prévu pour le 5 avril prochain. Pensez donc à vérifier que votre matériel soit compatible avec la HD. Sans quoi, il vous faudra l'adapter. ■

INFOS+

www.recevoirlatnt.fr
0 970 818 818

CULTURE

Le musée Médard enrichit sa collection

Depuis son ouverture, le musée Médard ne cesse de se développer. Dernièrement, de nouvelles pièces ont ainsi été acquises par la Ville de Lunel.

Trois nouveaux ouvrages font leur entrée au musée Médard. Le premier date de 1758. C'est un livre qui porte sur les techniques d'impression liées aux objets et aux volumes exposés au musée. Écrit en 1645 par Abraham Bosse, il a été traduit dans une dizaine de langues, diffusé dans toute l'Europe et reste encore aujourd'hui un excellent support pour l'étude de l'estampe ancienne et du métier de graveur.

Deux estampes vont également faire leur apparition dans les vitrines du musée. Ces œuvres de Jean-François Janinet vont permettre d'élargir la variété des procédés présents dans les illustrations des volumes du musée Médard. Ainsi, les visiteurs pourront observer la technique de la gravure à l'aquatinte et à l'eau-forte en couleurs.

L'estampe intitulée « L'aveu difficile » fait partie d'une suite de trois pièces éditées entre 1786 et 1788. Le thème principal de ces compositions est le partage de confidences secrètes entre femmes dans leur boudoir. Quant aux « Sujets galants », il s'agit de quatre images rondes destinées à décorer des boîtes.

Si le traité de gravure de Bosse prendra place dans le cabinet des curieux, les autres pièces seront montrées dans la nouvelle exposition temporaire du musée Médard : « De l'Enfer des femmes » (cf. Agenda, p.19). ■

INFOS

Musée Médard
Tél. : 04 67 87 83 95 - www.museemedard.fr



SANTÉ

Club cœur et santé : opération sensibilisation



▲ Trois spécialistes de cardiologie étaient réunis à Lunel le 15 décembre 2015.

« L'accident cardiaque n'est pas réservé aux hommes » entame Jean-Mary Normand, président du Club cœur et santé de Lunel. Ce serait même le contraire à en croire les statistiques : sur 147 000 personnes qui décèdent de maladies cardio-vasculaires, 54 % sont des femmes. Ce qui place les maladies cardio-vasculaires comme la première cause de mortalité chez les femmes devant le cancer du sein. Le Club cœur et santé cherche donc à sensibiliser la population et les médecins à ces risques qui deviennent de plus en plus féminins. « On perd un temps précieux dans le diagnostic et la prise en charge de ces événements cardiaques. Il n'y a pas que le stress, les enfants ou les hormones qui peuvent être à la source de leur gêne et de leurs douleurs. Elles aussi sont sujettes aux infarctus ! » insiste-t-il. Et d'ajouter : « Au moindre doute, appelez donc le SAMU. Mieux vaut pêcher par excès que par défaut ».

Des manifestations pour sensibiliser et responsabiliser

Ce combat de sensibilisation, Jean-Mary Normand l'avait également placé au centre des débats de la conférence médicale qui a eu lieu à Lunel le 15 décembre dernier. « Nous avons reçu trois grands spécialistes de cardiologie – Patrick Messner-Pellenc, Florence Leclercq et Guillaume Cayla. Ils ont pu vulgariser les termes et expliquer clairement aux 75 personnes présentes les risques et la meilleure manière de les éviter » précise l'animateur de l'association. Nul doute donc que le prochain « Parcours du cœur » essaiera également de sensibiliser et responsabiliser le public. La troisième édition se déroulera au Parc municipal Jean Hugo le 3 avril 2016 avec le concours de la Croix Blanche. « Les bénévoles seront présents pour effectuer des démonstrations de secourisme, précise Jean-Mary Normand. Il est important de connaître les gestes qui sauvent et de savoir utiliser un défibrillateur. Nous allons donc essayer de proposer des formations PSC1 dont seuls 29 % des Français sont titulaires ». À bon entendeur ! ■

INFOS

Mail : jean-mary.normand@laposte.net (Club Cœur et santé de Lunel)
Sources : Fédération française de Cardiologie et Croix-Rouge

ACCÈS À LA CULTURE

La Boîte à malice fait son clown

Quelques notes de violon s'échappaient de la salle Castel, les 16 et 17 janvier 2016. L'association La Boîte à malice y organisait un atelier inédit : « Clown burlesque et musique classique » dans le cadre du projet « Accès à la culture » piloté par la Ville de Lunel en collaboration avec cinq associations lunelloises, dans le cadre du contrat de ville. Pendant ces séances d'improvisation, les quatorze adultes et enfants présents simulaient des combats en suivant le rythme imposé par le violoniste venu jouer à leurs côtés. « Il y a eu un superbe



échange. En présence des adultes, les enfants se sont libérés rapidement et ont entraîné leurs parents dans l'action », précise Alexandre, comédien et animateur de l'atelier. D'autant qu'à l'issue, les participants ont pu faire une représentation devant leurs proches.

Une initiative partagée et durable

« Certains n'étaient jamais montés sur scène, d'autres ne connaissaient pas le théâtre. Pour autant, tous sont partis avec l'envie d'en apprendre plus sur cet univers », ajoute-t-il. D'ailleurs, tous les participants ont assisté au spectacle *Boxe Boxe* des ATP, quelques jours plus tard. Et c'est là tout l'enjeu du projet : sensibiliser les familles à la culture en leur faisant vivre l'expérience de l'intérieur.

Un prochain rendez-vous est fixé avec La Boîte à malice : « Confection et manipulation d'ombres ». Ce nouvel atelier effectué en parallèle du spectacle *Néa et les graines du printemps* aura lieu les 26, 27 et 28 février 2016. ■

INFOS

Tél. : 04 67 87 84 30 (Service Politique de la Ville)
www.lunel.com

TOUS RESPONSABLES

Déchets ménagers : veillez aux jours de collecte

Le saviez-vous ? Si vous sortez vos poubelles en dehors des jours de collecte et/ou en dehors de leur conteneur mis à disposition par la Communauté de communes du Pays de Lunel (CCPL), vous risquez une amende. Ceci est considéré comme un dépôt illicite et peut être réprimandé par une amende allant jusqu'à 35 € (art. R632-1 du code pénal).

Des outils pour être plus responsables

Mieux vaut donc respecter les jours de collecte. Sachez qu'à Lunel le ramassage des déchets ménagers est effectué deux fois par semaine pour la plupart des quartiers et quasi-quotidiennement dans le centre-ville. La CCPL a d'ailleurs mis en place un calendrier. Disponible au téléchargement, il vous rappelle

les jours de collecte du bac gris. Rappelons que ce conteneur est destiné à recevoir les déchets ménagers journaliers et non recyclables comme les pots de yaourt, de crème, les barquettes de polystyrène, les boîtes d'œufs en plastiques... ■

INFOS

Tél. : 0 8000 34400
www.paysdelunel.fr



NUMÉROS UTILES

Mairie

04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr
www.lunel.com

Police Municipale

04 67 87 84 00

Pompiers

18 / 112

SAMU

15 / 115

Urgences

04 67 83 33 33

Hôpital de Lunel

04 67 87 71 00

Gendarmerie

Nationale

04 67 83 06 23

Action Sociale - CCAS

04 67 87 84 97

Maison de la Justice et du Droit

04 67 83 61 54

Mission Centre-Ville

04 67 87 83 92

Communauté de Communes

- Accueil
04 67 83 87 00
- Collecte déchets électriques & fer
0 8000 34400

Office de Tourisme

04 67 71 01 37

Médiathèque

04 67 99 06 51

ERDF

0810 333 034

GRDF

0800 473 333

Ruas-Véolia (eau)

0811 900 500

Perception/Trésorerie

04 67 83 21 22

Hôtel des Impôts

04 67 87 86 01

Pôle Emploi

- 39 49 (demandeur)
- 39 95 (entreprise)

CPAM

36 46

CAF

0 820 25 34 20

Prise de rdv au

04 67 83 49 83

Relais Assistantes

Maternelles

04 67 71 68 15



2016 : L'année des

grands projets

Le premier semestre de l'année 2016 est marqué par la réalisation de grands projets à l'image de la restructuration de l'entrée de ville ouest, de l'avenue Louis Abric ou de la restructuration de l'espace des Arènes. Le budget investissements sera aussi consacré pour bonne partie à la lutte contre les inondations et à la réfection de voiries.



La Ville de Lunel a entamé, en 2015, la réalisation de grands projets. Des chantiers qui se poursuivent en 2016 et auxquels se succéderont d'autres travaux d'importance équivalente pour un budget total de 400 000 € investi sur le premier semestre de l'année.

Une entrée de ville restructurée

Un projet de taille va notamment toucher à sa fin, c'est celui de la RN 113, route de Montpellier. La première phase des travaux est en cours d'achèvement et devrait être livrée au printemps prochain. Pour l'heure, les équipes terminent la reprise des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, ainsi que des réseaux secs. Elles pourront ensuite débiter la réfection de la chaussée avec l'installation de nouvelles bordures et la pose du goudron. Une première étape sera donc achevée en attendant qu'à l'automne prochain, la deuxième phase des travaux ne puisse débiter.

Les travaux publics, c'est une enveloppe de 400 000 € pour le premier semestre.



▲ La première phase du chantier de restructuration de la RN 113 touche à sa fin.

Louis Abric : un chantier de taille

Avant les fêtes de fin d'année, la Ville de Lunel avait également lancé les travaux de l'avenue

Louis Abric. Objectif de ce chantier ? Une restructuration complète de l'une des artères principales de la commune. Les travaux de reprise et d'enfouissement des réseaux ont été engagés. La suite concernera la reprise complète de la chaussée, avant de terminer par la création de cheminements piétonniers et de pistes cyclables, l'installation d'un nouvel éclairage et l'aménagement paysager. Le chantier devrait être achevé cet été.

La lutte contre les inondations, une priorité affirmée

La Ville de Lunel a également choisi pendant l'année 2016 de poursuivre sa lutte contre les inondations avec divers dispositifs. Dans certaines rues, l'écoulement des eaux était devenu problématique. Une réfection de ces chaussées est donc prévue afin qu'elles deviennent légèrement plus pentues et que l'écoulement s'en trouve amélioré. Par ailleurs, de nouveaux avaloirs vont être installés, rue Tivoli, afin que la capacité d'engouffrement soit renforcée.

Au cours de l'année, d'autres travaux viendront compléter cette liste de chantiers non exhaustive. ■



INTERVIEW

Paulette Gougeon

Adjointe déléguée aux travaux publics

Comment sont sélectionnés les travaux effectués ?

Outre les engagements pris lors des élections municipales comme l'avenue Louis Abric et l'entrée ouest de Lunel, d'autres opérations sont annuellement retenues sur la base d'un état des lieux soumis à une commission travaux qui définit les priorités.

Qu'entend-t-on par « espace » des Arènes ?

La notion « d'espace » est essentielle, car ce projet va bien au-delà des seules arènes. Ce site va prendre une nouvelle dimension avec une salle polyvalente, une galerie d'exposition, un restaurant, une grande terrasse...

L'espace des Arènes sera-t-il restructuré au détriment du reste de la ville ?

L'espace des Arènes s'étalera sur trois exercices budgétaires. Chaque année d'autres investissements se réaliseront pour respecter nos engagements. En 2016, seront ainsi entrepris le réaménagement du bâtiment du service jeunesse, la mise aux normes des tribunes de Brunel, la place L. Christol et la reprise de la rue de la Treille Muscate, entre autres.

Place Louis Christol

Enfouissement des réseaux, réaménagement des places de stationnements, reprise de la voirie et installation de candélabres et de jardinières.

Ilot Salengro

Reprise des cadereaux par la Ville de Lunel et pose d'un nouveau cadre permettant de réaliser les fondations de l'immeuble. La moitié de l'investissement est pris en charge par Un toit pour tous, qui exécutera également la construction de l'immeuble.

Chemin des Surveillants

Enfouissement des réseaux, réaménagement des places de stationnement et installation de nouveaux candélabres basse consommation. Sécurisation des piétons par la création d'un trottoir et d'un aménagement permettant de réduire la vitesse de circulation des véhicules.

Place Louis Rey

En attendant qu'un projet global de réaménagement de l'espace ne soit arrêté, des palissades amovibles ont été habillées d'images anciennes de Lunel. Des reproductions à la bombe réalisées par la société Yohiko'Art.

Quai Voltaire

Reprise de la pente de la voirie pour un meilleur écoulement des eaux pluviales.



Travaux globaux



Travaux de voirie



Lutte contre les inondations



Travaux dans les structures recevant du public



Projets à venir

Impasse Frédéric Bazille

Réfection de la chaussée autour de l'immeuble situé au fond de l'impasse.

Rue Ernest Chanson / Rue du Square Fleuri

Réfection de la chaussée sur le tronçon qui permet de relier ces deux rues.

Boulevard Sainte-Claire

Réfection de la chaussée sud, portion comprise entre les rues Marcel Pagnol et Paul Valéry.

Extension du Pôle Santé : où en est-on un an après ?



▲ Un an après la première pierre, l'extension est quasiment terminée

L'année passée, la première pierre de l'extension du Pôle santé Professeur Louis Serre était posée. Aujourd'hui, le chantier est en cours d'achèvement et devrait être livré courant février pour une partie.

Le secteur du Pôle santé continue sa métamorphose. Et pour cause, l'extension de 1 850 m² de la Clinique Via Domitia entamée le 21 février 2015 est quasiment terminée. La première tranche devrait d'ailleurs être livrée courant février. Sous l'égide de la nouvelle directrice Nathalie Raynal, différents services vont ainsi ouvrir leurs portes, tels que des cabinets de consultations, de chirurgie, un service d'imagerie médicale et un laboratoire d'analyses médicales. « L'ouverture de ce laboratoire est très important

notamment pour l'amélioration du service des urgences. Lorsqu'ils recevront un patient en urgence, les médecins pourront faire réaliser les analyses sur place plutôt que de les envoyer sur un autre site et attendre le retour des résultats. C'est un véritable gain de temps », explique Serge Constantin, président du groupe Clinipôle. Quant au service d'imagerie médicale, il va s'agrandir de 60 m² supplémentaires pour y accueillir de nouveaux radiologues et peut-être de nouveaux outils. En revanche, pour l'extension du bloc chirurgical et des sept chambres d'hospitalisation chirurgicale, il faudra attendre le printemps prochain.

D'autres projets à venir

L'investissement de 4,4 millions d'euros pour la réalisation de ces travaux d'extension n'est certainement pas le dernier ►

CHIFFRES CLÉS

196 000

patients dans le bassin de santé lunellois

selon les données de l'INSEE et les données d'activités médicales.

Ce chiffre est croissant : il a progressé de 5,7 % depuis 2008



sur le Pôle Santé Professeur Louis Serre. En effet, d'autres projets se profilent comme la création d'un service de soins de suite et de réadaptation polyvalent et spécialisé pour les personnes âgées. « Cela permettrait de renforcer encore le partenariat entre l'hôpital local et la clinique Via Domitia, précise Serge Constantin. Nous envisageons de créer un service commun où le matériel et le personnel seraient mutualisés ». Ce réaménagement permettrait aussi de dégager de l'espace pour développer l'activité chirurgicale. De même, la surface des urgences devrait être quasiment doublée au vu du nombre croissant de passages : « Nous avons enregistré 24 000 passages cette année, soit une progression de 18 % par rapport à 2015 », ajoute le président.

À quand l'IRM ?

Quant au troisième projet, il concerne l'IRM. « Nous travaillons sur le dossier depuis cinq ans. C'est le moment où jamais de nous distinguer », affirme Serge Constantin. Avec plus de 190 000 patients potentiels dans le bassin de santé lunellois, le président estime que l'implantation d'une IRM à Lunel serait bénéfique. « Il n'est pas normal que des patients parcourent des dizaines de kilomètres pour passer une IRM. D'autant que nous disposons de la surface adéquate, d'un

nombre de spécialistes suffisant et, surtout, d'une réelle demande. Pour preuve, le scanner implanté en 2007 est saturé ! », conclut-il. Avant d'ajouter :

« Tout ce qui peut être fait à Lunel, doit être fait à Lunel. »

« En fait, nous poursuivons la politique que nous avons toujours menée : tout ce qui peut être fait à Lunel, doit être fait à Lunel. Il s'agit d'offrir aux habitants un équipement qui, aujourd'hui, est un outil de base dans le cadre d'examen médicaux. » La balle est désormais dans le camp de l'Agence régionale de santé (ARS)

qui prendra sa décision en cours d'année. Mais, du côté du groupe Clinipôle, le ton est donné : place au développement pour la santé de tous. ■



EN DATES

2001

retour du Mammobile sur l'allée Baroncelli

2002

ouverture de la maison médicale à Lunel

2007

inauguration du Pôle santé Professeur Louis Serre

2007

implantation d'un scanner au sein du Pôle santé

2012

transformation de la maison médicale en service d'urgences

2016

inauguration de l'extension de la clinique Via Domitia

SOLIDARITÉ

Rencontres entre enfants & seniors



Le Foyer municipal des retraités et le Réseau de réussite scolaire organisent des rencontres intergénérationnelles. L'objectif ? Créer du lien social entre les générations autour d'activités récréatives. Des ateliers avec les écoles Marie Curie et du Pont-de-Vesse ont eu lieu en janvier. D'autres suivront les 12, 17 et 19 février au Foyer municipal des retraités. ■

OPAH-RU prolongé d'un an

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat et le renouvellement urbain se poursuit à Lunel. La convention qui avait été signée pour la période 2011-2015 a été prolongée d'une année. Douze mois au cours desquels les propriétaires souhaitant améliorer leur habitation pourront bénéficier d'aides. ■

+ INFOS 04 67 87 83 92



POLITIQUE DE VILLE

Qu'est-ce que le projet de renouvellement urbain ?

La Ville de Lunel a signé un contrat de ville. Il permettra d'agir sur différents leviers, dont l'urbanisme, afin de renforcer l'attractivité du cœur de ville.

Signé par 18 partenaires institutionnels, le contrat de ville permettra d'agir dans plusieurs domaines dans le but de réduire les écarts entre le périmètre prioritaire de Lunel et le reste de la commune. Au-delà de l'éducation, de l'emploi ou de la prévention, la municipalité et ses partenaires projettent d'agir sur un levier essentiel : le renouvellement urbain. Un document sera alors signé au printemps afin de définir les grands axes du projet de renouvellement urbain (PRU). Au travers différents travaux de rénovation et de réhabilitation dans le centre ancien, la Ville de Lunel souhaite renforcer l'attractivité du cœur de ville et améliorer les conditions de vie de ses habitants à l'horizon 2020.

Le PRU, une continuité de la politique

Ce projet de renouvellement urbain fait donc partie intégrante du contrat de ville et devrait être opérationnel d'ici le début de l'année 2017. Il fera suite aux nombreuses opérations menées par la



Ville de Lunel depuis une quinzaine d'années dans ce secteur. Pour rappel, la municipalité a déjà investi près de 18 millions d'euros au sein du périmètre défini comme prioritaire. Elle y a effectué des réhabilitations de bâtiments, des requalifications d'espaces publics et des créations d'équipements publics, notamment culturels. L'objectif du PRU est donc d'aller encore plus loin en produisant des changements durables et en profondeur, avec le concours de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et des partenaires locaux. ■

LOGEMENT

Le Vivaldi : les locataires ont emménagé



Depuis juin 2014, le quartier du Jeu de Mail vivait au rythme du chantier du Vivaldi.

Une période révolue puisque les locataires ont pris possession de leurs appartements. Rappelons que le Vivaldi est une résidence intergénérationnelle.

Sur les 54 logements créés, 27 étaient réservés aux seniors et entièrement configurés pour leur faciliter le quotidien tout en préservant leur autonomie. Au sein du Vivaldi, des espaces de vie ont également été aménagés pour que les seniors puissent s'y retrouver, partager un thé ou y réaliser des activités manuelles, culturelles et récréatives.

Quant aux autres logements, ils ont été ou seront attribués à des jeunes ou des familles afin de favoriser la mixité sociale. ■

PORTRAIT

VidéoDéco, la belle aventure

En un an, l'activité de Christophe et de Guilhem a connu une ascension fulgurante. D'un spectacle de fin d'année à la décoration d'une chaîne de casinos, VidéoDéco s'est imposé dans le milieu du mapping.



Tout a commencé en décembre 2014. « J'ai proposé mes services à l'école de mon fils pour le spectacle de fin d'année », explique Christophe. Technicien du spectacle au casino du Grau du Roi, il a entraîné son neveu, Guilhem, dans son aventure de mapping. Comme les projections monumentales, cette technologie permet d'habiller un mur de lumière. « Pour nous, la problématique était d'adapter le concept, habituellement utilisé en extérieur, dans une salle », précise Christophe.

D'activité complémentaire à SAS

Après ce premier test, les deux compères s'essayaient au cours d'un spectacle au Grau du Roi. Une vidéo est postée sur YouTube et fait le buzz avec plus de 400 000 vues. C'est là que débute la formidable ascension. Invités à Paris en mai dernier, Christophe et Guilhem rencontrent le patron des casinos Tranchant : « Il nous a proposé d'équiper ses dix-sept casinos », se souvient Christophe. Mais ce contrat d'exclusivité, c'est aussi un gros pari pour l'oncle et le neveu qui ont tout appris seuls : « On n'était pas sûr à 100 % que la technologie fonctionne à grande échelle ». VidéoDéco s'est donc créée par la force des choses : « Notre activité complémentaire s'est soudainement transformée en SAS. » Et à Guilhem d'ajouter : « D'un

projecteur acheté en grande surface, on a dû trouver un fournisseur qui puisse nous en donner 200. Pareil avec le matériel informatique. On a dû tout mettre à l'échelle du projet qui nous attendait ».

Des Pescalunes à l'étranger

Pour autant, les deux membres de VidéoDéco gardent les pieds sur terre. « Notre but n'est pas de créer une multinationale, mais démocratiser le mapping et le proposer à des professionnels qui pourront changer le

décor de leur salle en un clic. Et aussi continuer à faire de l'événementiel à un prix correct », insiste Christophe. VidéoDéco s'est ainsi chargé d'une partie de l'animation dans les arènes lors

de la Pescalune 2015 et du mapping de la dernière cérémonie des vœux du maire de Lunel. Attachés à leur territoire et à ses valeurs, ces deux-là resteront Pescalunes quoi qu'il arrive et s'efforceront de faire briller le Lunellois au-delà des frontières. Cette année, ils projettent même de réaliser une installation dans le casino Tranchant de Bâle. ■

**Notre but ?
Rendre le
mapping accessible.**

INFOS

Tél. : 0 980 575 660 - contact@videodeco.fr

▲ L'équipe de VidéoDéco se prépare à la cérémonie des vœux à la population.

EN CHIFFRES

2
membres VidéoDéco

2014
réalisation de la
première projection

400 000
vues comptabilisées
sur YouTube

17
casinos équipés de la
solution VidéoDéco

INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2016

Maison Coluche

Dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, la Ville de Lunel a décidé de mettre en place un « chantier d'insertion bâtiment second œuvre » en confiant la réhabilitation de la Maison Coluche à une équipe de dix personnes en difficulté (demandeurs d'emploi, en situation de handicap, bénéficiaires du RSA...). Sous la tutelle de l'association FOR.C.E., ils auront pour mission de transformer le lieu en trois studios indépendants. Ce chantier devrait durer dix mois à compter du 1^{er} mars 2016. Pour ce projet, la Ville de Lunel engage un montant de 46 500 € (35 000 € pour

les matériaux, 11 500 € pour le reliquat des salaires). Le budget total de cette opération (228 548 €) est également porté par l'État et le Département. ■

Protection contre les « Vidourlades »

Le conseil municipal a donné un avis favorable, avec quelques réserves, au projet d'aménagement des digues de premier et de second rang dans le cadre de la protection contre les inondations en rive droite du Vidourle. Les élus de Lunel ont notamment insisté sur la nécessité que les dispositifs de ressuyage et les digues de second rang soient

réalisés avant les nouvelles digues de premier rang, et en particulier la zone de surverse. ■

Enfouissement du réseau Numéricâble

Le conseil municipal s'est prononcé sur l'enfouissement des réseaux Numéricâble sur l'avenue Louis Abric. Rappelons que cette avenue va être entièrement refaite et que les réseaux aériens de distribution d'électricité et de communications électroniques seront enfouis. Le réseau Numéricâble est donc simplement intégré à l'opération. Pour précision, Numéricâble s'engage à fournir les installations

de communications électroniques et réalise les travaux de tirage de câbles, de reprise des raccordements des clients et de dépose des anciens câbles. ■

INFOS

Le prochain conseil municipal aura lieu le 30 mars 2016 à 18 h 30 en salle du Conseil. Retrouvez les ordres du jour et compte-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la Ville (www.lunel.com), rubrique « La Ville », puis « La Mairie ».

TRIBUNES POLITIQUES

Bien vivre à Lunel

Certains élus de l'opposition se hasardent à dénoncer une prétendue mauvaise santé financière de la Ville. Démarche vaine qui s'apparente plus à une tentative ridicule de manipulation politicienne qu'à un discours reposant sur des faits objectifs et réels. Voilà la réalité des finances de la Ville : 0% d'augmentation des taux communaux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et non bâti, pour la 12^{ème} année consécutive ; 8,7 millions d'euros d'investissements en 2016, ce qui représente l'une des enveloppes les plus élevées de ces 15 dernières années ; 944 € / habitant d'encours de la dette municipale, soit 14% de moins que la moyenne nationale. Maîtrise de la fiscalité et de la dette, investissements élevés... autant d'éléments qui ont conduit la Chambre Régionale des Comptes à saluer la bonne gestion de la Ville depuis 2001. ■

Lunel fait front

Budget : A Lunel, aussi, l'UMPS est une réalité ! Cette année, le budget de la ville baisse globalement de 7,2% (51,4 M à 47,7 M) malgré une hausse des impôts supérieure à l'inflation et un dérapage des recettes de fonctionnement de plus de 2,8% (personnel, « politique UMPS de la ville »). L'investissement (-19%) et l'autofinancement (-16%) font les frais de cette dégradation de nos finances. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'en 2016, nous consacrerons 45% de l'ensemble des dépenses d'investissement au seul chantier des arènes ! Julia Plane et les élus du Front National ont logiquement voté contre ce budget caractérisé par : plus d'impôts, plus de dépenses de fonctionnement mais moins d'investissement et moins d'autofinancement. Les socialistes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en votant des deux mains le budget du Maire. ■

Agissons ensemble pour Lunel

L'année 2016 verra la création du service jeunesse, tant attendu, promis par tous lors des élections. Cohérents avec nous même, nous avons voté pour sa création et voté les crédits qui y sont affectés dans le budget. Nous souhaitons sa réussite et nous serons donc très attentifs et très exigeants quant aux missions qui lui seront confiées et aux moyens matériels et humains qui lui seront affectés. Nous demandons à ce que le volet prévention soit sa priorité car il y a urgence en la matière. Si Lunel est aujourd'hui dotée d'une zone de sécurité prioritaire il est temps de hisser la prévention au même niveau que la répression et nous en sommes très très loin. L'état doit en la matière nous donner des moyens financiers et humains supplémentaires. Les équipes éducatives des écoles, collèges et lycées, doivent être aussi renforcées. Ph Moissonnier ■

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

JEUNESSE

Au programme des prochaines vacances ?

Les deux semaines de vacances sont parfois apparentées à un véritable casse-tête pour les parents. Comment occuper les enfants ? Où les faire garder ? Quelles structures restent ouvertes ? Autant de questions auxquelles nous vous proposons des réponses.

Si certaines familles vont profiter des vacances de février pour dévaler les pistes de ski, d'autres resteront à Lunel du 22 février au 4 mars 2016. La municipalité et le tissu associatif local se mobilisent donc, comme pour chaque période de vacances scolaires, pour proposer des solutions adaptées aux parents en quête d'occupation pour leurs enfants.

Des animations physiques et sportives

L'École municipale des sports (EMS) propose une pléiade d'activités accessibles selon les âges. Qu'ils soient jeunes (5-8 ans), pré-adolescents (9-11 ans) ou adolescents (12-15 ans), vos enfants auront le choix parmi tout un panel d'activités ludiques et sportives. Découverte du hockey, du futsal, du squash ou sortie à la patinoire ou au Mont-Aigoual... Il y en aura pour tous les goûts !

Stages de natation

Pour ceux qui ne savent pas encore nager, sachez que la piscine municipale Aqualuna propose également des stages de natation pendant les vacances scolaires. À raison d'une séance quotidienne de 40 minutes encadrée par un maître nageur, les plus jeunes apprendront à évoluer dans l'eau.

Activités diversifiées pour les AML

D'autres stages sont également proposés dans le cadre des Activités Municipales de Loisirs (AML). Cirque, zumba, multi-sport, théâtre, comédie musicale, éveil musical ou activités manuelles sont ouvertes aux jeunes de 4 à 14 ans, selon l'activité choisie. Ces stages durent trois jours et sont répartis sur les deux semaines de vacances.

Non-stop pour l'ALSH

Solution par excellence des parents qui travaillent et qui ne peuvent garder leurs petits : le centre



▲ Les petits de 4 à 6 ans peuvent s'essayer au cirque pendant les vacances.

de loisirs. Odel, le prestataire de service qui se charge de l'ALSH de Lunel a prévu une multitude d'activités pour occuper les tout-petits et les plus grands pendant ces vacances de février.

Des animations pour petits bibliophiles

Le musée Médard organise également deux ateliers accessibles aux enfants de 7 ans et plus. Les 24 février et 2 mars, de 10 h à 12 h, ces séances sensibiliseront les jeunes aux techniques de la gravure et du monotype. Ils réinterpréteront les oiseaux de Buffon sous la forme d'un livre accordéon.

Des activités seront également mises en place par les associations lunelloises. L'intégralité du programme est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la Ville de Lunel. ■

CONTACTS

EMS & AML
par le service jeunesse

04 67 87 84 12

Piscine Aqualuna

04 67 87 83 30

ALSH - ODEL

04 67 83 72 67

(maternelle)

04 67 68 17 28

(élémentaire)

Musée Médard

04 67 87 83 95

AGENDA EN BREF

Tous aux dons !



L'Établissement français du sang (EFS) organise une nouvelle collecte sur l'allée Baroncelli. Les donateurs pourront s'y rendre de le 19 février 14 h à 19 h 30 et le 20 février de 9 h à 13 h. Pour donner votre sang, vous devez être majeur, peser au moins 50 kg et vous munir d'une pièce d'identité. ■

Carnaval des écoles



Chaque année la Ville de Lunel organise le carnaval des écoles. Les petits se réunissent au parc municipal Jean Hugo avant de défiler dans les rues de la cité. Cette année, cet événement aura lieu le 1^{er} avril 2016. ■

Retour du marché



Les beaux jours vont bientôt revenir et avec eux, le marché alimentaire de Lunel ! Les producteurs locaux vont réinvestir l'allée Baroncelli tous les jeudis matins à partir du 17 mars 2016. Et ce, jusqu'au mois de novembre prochain. ■

TRADITIONS

Une nouvelle Temporada se profile

Chaque année, la Ville de Lunel organise un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la Bouvine : la présentation de la Temporada. Les Lunellois et les aféciounas sont conviés le mercredi 2 mars 2016, à partir de 18 h 30 à la salle La Rotonde de l'espace Castel afin de participer à cet événement. Pour présenter l'intégralité de la saison taurine 2016, Claude Arnaud sera entouré de certains de

ses adjoints, de la direction des arènes Francis San Juan, des associations taurines Trophée Pescalune et Ruedo Pescaluno.

Un calendrier particulier

Comme le veut la tradition, la première course aura lieu le dimanche des Rameaux, soit le 20 mars 2016. S'en suivront les lundis de Pâques (28 mars) et de Pentecôte (16 mai). Le 19 juin aura lieu un concours de manades. En juillet, se dérouleront également les deux courses du Trophée du Muscat. En raison des travaux de l'espace des Arènes qui devraient débiter en septembre, la course des Espoirs est avancée en juin et la finale du Trophée Pescalune n'aura pas lieu à Lunel mais dans les arènes de Vauvert. La date est d'ores et déjà arrêtée au 30 octobre 2016.

En plus du calendrier des courses, les personnalités présentes lors de la présentation de la Temporada annonceront d'autres rendez-vous à ne pas manquer, ainsi que toutes les surprises que nous réserve cette nouvelle saison taurine. Venez nombreux pour plus de détails ! ■



INFOS www.lunel.com

CINÉMA

32^{ème} édition de Traversées

L'association Pêcheurs d'images se donnent « neuf jours pour faire rayonner le cinéma sous toutes ses formes ». Pour la 32^{ème} édition du Festival de Cinéma du Pays de Lunel, rebaptisé l'année passée « Traversées », l'association prévoit la diffusion d'une cinquantaine de films, l'intervention de professionnels du cinéma et des rencontres ciné-jeunes. D'autres événements viendront ponctuer le festival en espérant qu'il y ait autant de spectateurs que l'année passée : 11 800 entrées ont été réalisées en 2015. Le festival Traversées se déroulera du 25 mars au 3 avril. ■

INFOS
 Tél. : 04 67 83 39 59



 **AGENDA**

02/02

Kamishibai

La Compagnie Fantasiô (Morières-lès-Avignon) proposent aux élèves de maternelle un Kamishibai, un petit théâtre de papier japonais. Cette création invite les enfants à travers des mondes de papiers à la rencontre de personnages, d'objets et de marionnettes. ■

Salle G. Brassens

10 h & 14 h 30
04 67 87 84 19

04/02

Déploiement volatil

Vernie le 21 janvier 2016, l'exposition d'Estelle Contamin donne lieu à une conférence autour d'un thème que l'artiste a librement choisi. ■

Espace L. Feuillade - 18 h 30

Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

07/02

Leenka Compagnie *

Dans le cadre du cycle D'Hiver et d'accords, Leenka Compagnie propose un spectacle innovant, dansé et chanté. Un voyage à travers

les époques musicales. ■

Salle G. Brassens - 15 h
04 67 87 84 19

10/02

De l'Enfer des femmes & Oiseaux romantiques

Entre frivolité et érotisme, découvrez la collection cachée de Louis Médard, complétée par Les Oiseaux romantiques chez Buffon. ■

Musée Médard

04 67 87 83 95

10/02

Hippocampus Jass Gang *

En partenariat avec le Labory Jazz Club, la Ville de Lunel reçoit Hippocampus Jass Gang. Le répertoire reste fidèle au jazz traditionnel des années 30 tout en révélant une originalité manifeste. ■

Salle G. Brassens - 15 h
04 67 87 84 19

17/02

Merlin l'enchanteur

L'Art de Thalie reçoit la compagnie La Briganderie (Montpellier) pour une représentation de Merlin l'Enchanteur. ■

16/03 / Néa et les graines du Printemps



Salle G. Brassens - 15 h
06 61 56 88 42

21/02

Tiempo Tanguera *

La Compagnie Tango Magnolia (Sauve) présente à Lunel un concert tango-jazz avec accordéon, piano et contrebasse. Un couple de danseurs agrmente le tout d'une représentation aussi audacieuse que précise. ■

Salle G. Brassens - 15 h
04 67 87 84 19

28/02

Harmonie de Palavas-les-Flots *

Le programme de ce concert placé sous la direction de Daniel Hébrard abordera, des pièces classiques, des variétés contemporaines et

des musiques de films. ■

Salle G. Brassens - 15 h
04 67 87 84 19

Du 04 au 27/03
Goro

Avec cette nouvelle exposition, Goro dévoile au travers de ses oeuvres colorées et vitaminées le sens qu'elle accorde aux relations humaines, à la Camargue et aux taureaux. ■

Espace L. Feuillade
04 67 87 84 19

Vernissage le 3/03 - 19 h

06/03

Le temps des copains *

La saison d'Hiver et d'accords se clôture avec ce spectacle de la Compagnie Equinoxe sur le thème des années 60. Les moments les plus marquants de cette époque ont été choisis pour rendre ce spectacle captivant et émouvant. ■

Salle G. Brassens - 15 h
04 67 87 84 19

Du 11 au 13/03
Du rouge au noir

Participez à la première édition de « Du rouge au noir », festival alliant le plaisir d'un polar à celui d'un verre de vin. ■

Divers lieux
04 67 83 14 14

Spéctacle

L'Art de Thalie invite Art'e Miss Ter (Paris) pour présenter l'histoire de Néa, une fillette espiègle qui désire sortir d'un interminable hiver et qui prend part à une aventure exceptionnelle.

Un spectacle sur le thème de l'environnement où se mêlent conte, cinéma et animation. ■

Salle G. Brassens - 15 h
06 61 56 88 42

30/01

Au nom du père et du fils et de J.M. Weston

Criss et Cross, deux frères dans les décombres de Brazzaville reviennent sur la terre de leur enfance. Ils veulent retrouver la concession de leur père où une paire de J.M. Weston a été enterrée, indispensable emblème de Sapeurs. ■

Salle G. Brassens - 20 h 30
04 67 22 03 78

20/03

Sur la Terre du Petit Prince

Lauréat du Prix du Jury au Festival européen du Théâtre, ce conte musical est destiné aux enfants de classes élémentaires. ■

Salle G. Brassens
10 h & 14 h 30
04 67 22 03 78

20/03

Graines de danseurs

Dynamic Danse organise le 12^{ème} concours de danse en présence de sa marraine la danseuse étoile Marie-Agnès Gillot. ■

Salle G. Brassens - 15 h
04 67 83 35 54 / 06 62 37 36 89

** L'accès aux concerts D'hiver et d'accords est gratuit sur invitation à retirer la veille à l'espace Louis Feuillade dès 14 h.*

Théâtre

11/02 / La Peur



Les ATP de Lunel reçoivent la Compagnie Carinae pour jouer La Peur, œuvre de Stefan Zweig mise en scène par Élodie Menant. Construite comme un roman à suspense, la pièce se déroule au rythme haletant des angoisses d'Irène, jeune femme adultère traquée par l'étrange compagne de son amant. ■

Salle G. Brassens - 20 h 30
Tarifs : de 5 à 15 €
04 67 22 03 78

De l'Enfer des Femmes



MUSÉE MÉDARD
LIVRE ET PATRIMOINE ÉCRIT
10 FÉVRIER | 21 MAI 2016



Entrée libre & gratuite

71, place des Martyrs de la Résistance - 34400 Lunel - www.museemedard.fr
du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h & le samedi de 10 h à 18 h
fermé les autres jours ainsi que les jours fériés légaux / + d'infos ☎ 04 67 87 83 95

